

Association de Gestion de la Maison d'Accueil Hospitalière « Le Figuier »



Compte rendu de la réunion de planning du 30 juin 2022

Présents : Christiane, Françoise, Joëlle B, Joëlle M, Marie-Françoise, Paul, Thérèse et Virginie.

Excusés : Caroline, Dominique et Michel, Frédérique, Ghislaine, Martine et Pierrette.

Natacha n'a pas souhaité donner suite à son bénévolat au sein du Figuier.

Planning

Etabli sur 5 semaines du 4 juillet au 7 août 2022.

Quelques informations

Convention HTNM (Hébergement Temporaire Non Médicalisé)

La convention soumise au CHU sur les « Ambulatoires » a été acceptée et signée par la Directrice Générale du CHU Madame Cécile JAGLIN-GRIMONPREZ.

Elle a pris effet à la date de la signature soit au 11 mai 2022.

Pour bénéficier de cette convention le médecin doit nous remettre un certificat médical justifiant d'une part de l'état de santé du futur résident/ patient et d'autre part le motif et le besoin de bénéficier d'un hébergement à proximité du CHU pendant ses soins en ambulatoire.

- Pour le résident ça change quoi ? Les nuitées seront prises en charge par le CHU
- Pour nous qu'est-ce que cela change ? Si ce certificat est présent aucune facturation ne sera faite auprès du résident/patient et les facturières procéderont à une facturation globale à la fin du séjour.

Rappel : si vous devez réserver un séjour pour un caisson hyperbare il faut continuer à demander l'intégralité des documents et surtout ne pas évoquer cette gratuité éventuelle.

En effet, sans prescription médicale le tarif sera appliqué au résident comme cela se fait aujourd'hui.

Pour votre information les tarifs appliqués sont :

- Pour le résident /patient un **T7 soit 45 €**
- pour l'accompagnant un **T8 soit 25 €**.

Réservation d'une longue période

- Lors d'une réservation sur une longue période il faut impérativement vérifier la disponibilité de la chambre sur l'ensemble du séjour demandé.
Si autre nouveau résident à réserver une période similaire un peu plus tard les réservations se juxtaposent lorsqu'il s'agit de familles non connues. A trois reprises cette situation a été constatée et lorsque la Maison est très occupée cela peut poser de gros problèmes.

Traitement des mails

- Si vous prenez en charge la réception d'un mail : réponse, édition de documents reçus, il vous faut archiver ce mail dans un des dossiers prévus à cet effet dans l'arborescence de la boîte mail. En aucun cas il ne doit rester dans la boîte de réception. Cela évitera qu'il y soit répondu ou imprimé plusieurs fois.
- Les mails destinés aux membres du bureau doivent être remis en non lus.

Propreté de la Maison

- Il peut arriver à chacun d'entre nous de renverser une boisson, un café dans l'un de nos bureaux. Si cela nous arrive il est impératif de nettoyer le sol ou autre support avant notre départ. Nous devons être exempliers et ne pas attendre que le bénévole suivant le fasse.

Vérification des chambres

- Lorsque nous vérifions les chambres il ne faut pas oublier de regarder que :
 - les deux lits soient faits
 - qu'un sac poubelle, une éponge neuve et un tapis de bain soient mis
 - que le ménage soit correct.

Notre aide à domicile est actuellement hospitalisée et les remplacements successifs doivent nous obliger à être plus vigilants.

Ménage dans les chambres des séjours longs

- Certains résidents ne respectent pas les préconisations indiquées dans le livret d'accueil à savoir que l'entretien de la chambre est de leur responsabilité. Pour éviter que l'aide à domicile ne retrouve des chambres dans un état catastrophique qui nécessitent 1heure et demie d'intervention, nous leur demanderons sur la fiche d'état des lieux si un ménage succinct peut être fait avec accord signé sur cet état des lieux. Cette intervention sera réalisée en fonction de nos possibilités.

Soins par une infirmière libérale au Figuier

- Notre Maison n'est pas un établissement de soins. Pour éviter toute réclamation en cas de déclaration d'une maladie nosocomiale, il faudra demander au résident de compléter le formulaire qui sera placé dans un des tiroirs des pièces constitutives des dossiers.

AFELT

Une nouvelle Présidente et un nouveau bureau ont été élus. Dominique reste présente au sein du bureau.

Le premier souhait est de travailler en commissions.

Pas d'actions prévues en juillet et août mais Septembre en Or se prépare d'ores et déjà.

Prochaine réunion le **jeudi 4 août** 16h00 au Figuier.